AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-5-73 530780

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 Francs

n° I52 - MAI I973

SUPPLEMENT SPECIAL

POUR LES OLEICULTEURS

-:-:-:-:-:-:-:-

TEIGNE DE L'OLIVIER -

Par suite d'une évolution très capricieuse des prémices de la floraison, le traitement précédemment conseillé n'a pas été réalisé (avec raison) dans la plupart des olivettes. Il faut maintenant mettre rapidement en place la protection ou la renouveler sur les arbres qui l'auraient reçue.

PSYLLES DE L'OLIVIER (Coton) -

Si la présence de ce ravageur (facile à déceler) est constatée on utilisera pour le traitement contre le Teigne un carbamate, de préférence à tout autre produit, afin de combattre simultanément les deux insectes.

CYCLOCONIUM (Oeil de paon) -

La maladie est assez souvent observée dans les plantations situées à l'ouest de la vallée de l'Hérault et dans le département du Gard. L'adjonction à la préparation insecticide d'un anticryptogamique/cuprique est donc nécessaire dans la région indiquée.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 28 mai I973 - I20 exemplaires
Précédent bulletin le 18 mai

